

COMMUNE DE RONTALON
Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 JANVIER 2004

Secrétaire : CHAMBE Claudine.

Absents excusés : CHARRET Frédéric.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire,

ADOpte après lecture le procès verbal de sa séance du 22 Décembre 2003.

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement d'un bâtiment en bibliothèque et salle d'activités sportives.

Le permis de construire a été déposé en décembre. Il passera en commission d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite le 27 janvier 2004.

L'avis d'appel d'offres se fera dans deux journaux d'annonces légales. L'ouverture des plis se fera le jeudi 25 mars à 18 heures.

APPROUVE la maîtrise d'œuvre du Cabinet de Mr GLAS co-contractant avec le cabinet B.E.T. VIDALAT de Mornant pour un montant d'honoraire forfaitaire de 23 860.20 €

DONNE son accord pour proroger la ligne de trésorerie pour 100 000 € auprès de la Caisse d'Épargne RHONE.ALPES afin de financer la régularisation de la T.V.A. suite au changement de fermier pour l'assainissement.

DISCUTE des projets à financer en vue des prévisions budgétaires 2004. Mr le Maire alerte les membres du conseil sur la situation financière qui se dégrade.

Mr CARRA présente les besoins en voirie et propose d'étudier l'achat d'une mini-pelle. Il signale l'entretien de nombreux chemins. Cette année, la commune est concernée par le programme de voirie de la C.O.P.A.M.O. Il y aura du matériel à renouveler tonne à eau et une épareuse.

Monsieur FAYOLLE indique qu'il faudrait sécuriser et abriter les enfants qui attendent le car sur la Placette. Un courrier a été envoyé au Conseil Général pour obtenir un abri-bus. Mr le Maire s'est renseigné sur le tarif d'une aubette, une demande sera faite auprès d'un artisan.

ENTEND Mr KEO.KOSAL sur l'avancement du contrat temps libre et du bilan de travail de Damien THEVENON animateur à l'espace jeunes depuis septembre 2003.

ENTEND différentes informations de Mr le Maire :

* sur le diagnostic agricole,

* Au sujet de la commission urbanisme qu'il va réunir afin d'étudier une modification du règlement du P.O.S.

* sur le numéro de taxi, une annonce paraîtra dans la prochaine Gazette

ACCORDE une subvention de 300 € pour aider au financement d'une classe de découverte des élèves de CP et CM. qui se déroulera au PLAN D'HOTONNES en mars.

ENTEND les comptes rendu de :

Monsieur GRATALOUP au sujet du SYDER. Des lanternes seront changés au lotissement, deux poteaux bois et quatre lampes seront posées ; une autre sera mise montée de la chapelle.. Une étude sera faite pour fixer les points de prise d'éclairage sur la place.

Une étude sera faite pour l'enfouissement du réseau EDF et TELECOM dans le village pour 2005.

- ? Mr GONON sur le rallye de LYON-CHARBONNIERES.
- ? Mr KEO.KOSAL sur la commission nouvelles technologies de la COPAMO
- ? Mr THIOLLIER pour une demande de subvention pour le Club Pétanque suite à l'aménagement du terrain des Grandes Bruyères. Mr THOMAS devra faire une demande écrite.
- ? Mr TARGE qui a participé à la remise de prix des villages fleuris du RHONE. Pour la première participation, la commune a reçu une plante et a été encouragé.
- ? Mr CARRA sur les différents travaux réalisés par les cantonniers. Un devis a été demandé à l'entreprise FAYOLLE pour élagage de plusieurs arbres.
- ? Melle CHAMBE sur la commission communication et relations extérieures de la COPAMO. L'AQUEDUC paraîtra en mars avec 20 pages - nouveau format et pagination. Les articles seront répartis en cinq rubriques.. Les associations ne fourniront plus d'article, un courrier leur sera adressé. Elle informe de la préparation de la fête d'été sur le thème des anciens métiers de RONTALON.

? Infos diverses :

Les locataires du 2° étage de la Placette ont donné leur dédite au 31 mars 2004.

Le guide des entreprises est disponible en mairie.

La séance a été levée à 0 h 30.